



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil Municipal
Séance du 15 décembre 2023
Convocation du 07 décembre 2023

Séance ordinaire

Membres en exercice : 27
Présents : 22
Absents Excusés Représentés : 3
Absents Excusés : /
Absents : 2

Etaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER – Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIÈRE – Christian LANGELIN – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÉ – Aurélie PETIT.

Etaient absents excusés représentés : Mrs Mmes Régis SALLEZ représenté par David MORTREUX – Angélique DHINNIN représentée par Karine SKOTAREK – Sébastien MANCHE représenté par Cédric STICKER.

Etaient absents excusés : /

Etaient absents : Clémence BARBIER – Gaëtan GRARD.

DCM_20231215-09 – Cession de parcelles à la SIA

La SIA sollicite la commune pour la cession à son profit de la parcelle cadastrée B 3449, d'une superficie de 41 m², et du volume 2 (combles) du lot 6, cadastré B 3448, pour une surface de 16m² situées Résidence Pablo Picasso et Nicole Leroy-Gonnella, propriétés de la commune.

Ces parcelles ont fait l'objet d'une désaffectation, d'un déclassement et d'une intégration dans le domaine privé de la commune.

Vu l'avis des domaines,

Vu la désaffectation, le déclassement et l'intégration dans le domaine privé de la commune de la parcelle cadastrée B 3449 et du volume 2 (combles) du lot 6, cadastré B 3448 prononcés par le Conseil municipal,

Il est proposé au Conseil municipal :

- de céder à la SIA la parcelle cadastrée B 3449, d'une superficie de 41 m², et du volume 2 (combles) du lot 6, cadastré B 3448, pour une surface de 16m² situées Résidence Pablo Picasso et Nicole Leroy-Gonnella, au prix de 1€ HT, frais de notaire en sus,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
1^{ère} Adjointe,

Le Maire,

Karine SKOTAREK

Alain MENSION

Publié sur le site internet le 20 décembre 2023